

Going Home

La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne N° 1/14

Editorial du mois de février 2014

Chères lectrices, chers lecteurs,

2014 promet d'être une année riche également dans le domaine des retours. Elle a déjà commencé avec le lancement, en janvier, de la phase de test de l'Office fédéral des migrations (ODM) à Zurich, qui constitue d'ailleurs l'un des sujets de la présente newsletter et continuera avec la célébration du 20ème anniversaire du bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Berne.

Le suivi et l'évaluation de projets ont pris beaucoup d'importance ces dernières années, y compris dans le domaine des retours volontaires. En 2007 déjà, l'ODM et l'OIM avaient décidé d'accorder davantage d'importance à cette composante dans leurs projets communs. C'est donc avec plaisir que nous vous présentons ici les résultats du deuxième rapport de monitoring du programme Reintegration Assistance from Switzerland (RAS). Ce rapport est le fruit d'un travail de plus d'une année. Il présente des résultats basés sur les réponses de 149 bénéficiaires à un questionnaire sur leur processus de réintégration et formule huit recommandations.

Vous découvrirez également dans cette édition l'histoire exceptionnelle d'un bénéficiaire de l'aide individuelle retourné au Togo il y a huit ans. Aujourd'hui, il est à la tête d'une petite organisation non gouvernementale (ONG) qu'il a lui-même fondée et qui est active dans le domaine de la migration.

Enfin, comme nous vous l'avons déjà annoncé, ce numéro comprend un article sur la phase de test à Zurich, rédigée par Monsieur Simon Blunier, chef de la Section Phase Dublin/retour.

En espérant que cette newsletter retiendra toute votre attention, je vous présente mes meilleures salutations.

Katharina Schnöring, cheffe du Bureau de l'OIM Berne

Contenu

1. **Thème principal :**
Rapport de monitoring RAS 2013
2. **Programmes de pays**
 - Visite de suivi et étude de faisabilité en Géorgie
3. **Échos des CVR et des CEP**
 - Aide au retour à partir du centre : projet pilote durant la phase de test
 - Projet hors du commun au Togo
4. **Divers**
 - Chiffres 2013 relatifs à l'aide au retour
 - Conférence de clôture VREN à Bruxelles le 21.11.2013
 - Nouvelle mise en page du dépliant consacré à l'aide au retour individuelle : un changement de perspective

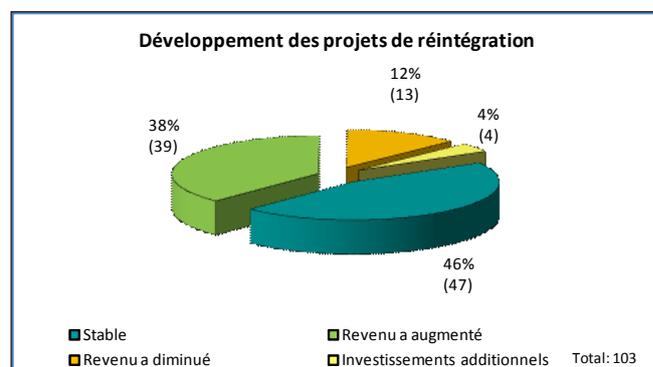
1. Thème principal : Rapport de monitoring RAS 2013

Rapport de monitoring RAS 2013 Eve Amez-Droz, OIM Berne

Dans le cadre du projet RAS (Reintegration Assistance from Switzerland), les migrants qui se trouvent en Suisse sous le régime de l'asile et qui décident de retourner volontairement dans leur pays d'origine peuvent recevoir une aide à la réintégration. Un premier rapport de monitoring systématique avait été réalisé en 2010 dont l'objectif était d'observer l'efficacité des dispositions, l'affectation des moyens et la viabilité des mesures de réintégration dans le cadre de ce projet. Face à l'énorme succès rencontré par ce rapport, il a été décidé de procéder à une nouvelle phase de monitoring systématique trois ans plus tard afin d'observer l'état du projet à cet instant et de comparer les résultats avec la première phase de monitoring systématique. La deuxième phase de monitoring systématique porte sur tous les mandats RAS reçus par l'OIM Berne entre le 1er janvier et le 30 juin 2012. Les visites réalisées entre octobre 2012 et octobre 2013 ont permis aux bénéficiaires joignables et disponibles durant cette période de compléter un questionnaire développé spécialement à cet effet avec l'aide des collaborateurs de l'OIM sur place.

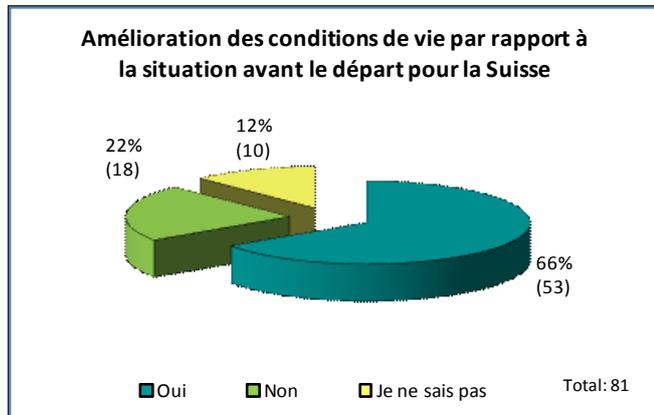
Par rapport à la première phase de monitoring systématique, l'OIM a reçu plus du double de mandats RAS : 327 visites de suivi étaient prévues en 2012/2013 (contre 150 en 2009/2010). Au total, 149 formulaires ont pu être complétés, couvrant 42 pays dans le monde entier. Avec 175 mandats de réintégration, l'Afrique de l'Ouest prédomine largement toutes les autres régions, alors que durant la première phase de monitoring systématique, l'Europe de l'Est et l'Asie figuraient en tête de tableau. Le rapport de monitoring 2013 est basé sur les réponses des bénéficiaires à notre questionnaire. Les résultats montrent que la décision d'opter pour

un retour volontaire est souvent une combinaison de plusieurs facteurs. Une décision négative de leur procédure d'asile figure en première position (36%), suivie du manque de perspectives économiques en Suisse (29%). La possibilité de bénéficier d'une aide au retour aurait aussi joué un rôle puisqu'elle a été mentionnée dans 11% des cas. Les taux de satisfaction vis-à-vis des services rendus par les conseillers et conseillères en vue du retour et l'OIM sont extrêmement positifs (respectivement 95% et 93%). Au niveau des projets de réintégration, 84% des bénéficiaires ont optés pour un projet professionnel

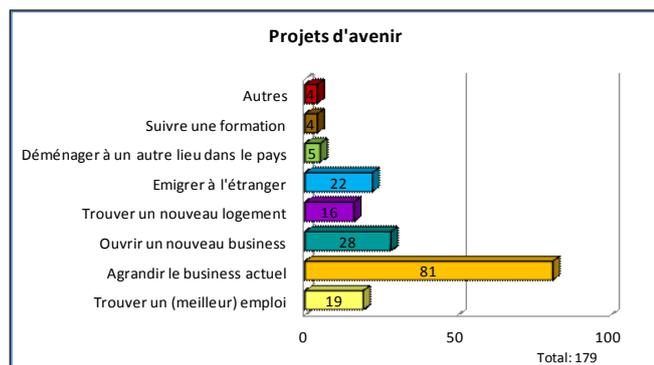


Alors que les petits commerces ont rencontré un énorme succès en Afrique de l'ouest, les projets agricoles et de transport sont largement prédominants en Europe de l'est et dans les pays de l'ancienne Union soviétique. Beaucoup de bénéficiaires ont déclaré que le montant de l'aide à la réintégration ne serait pas suffisant pour mettre en place un projet professionnel stable et durable. D'ailleurs beaucoup ont mentionné avoir eu recours à des sources d'investissement supplémentaires, principalement une aide de la famille ou des amis, mais aussi des économies réalisées en Suisse. Très peu (10%) ont bénéficié de microcrédits. Au moment de la visite de suivi, 69% des projets étaient opérationnels et rapportaient un revenu. Seuls 9% des projets étaient définitivement fermés. Les autres étaient opérationnels mais ne rapportaient pas encore de revenus ou avaient été transformés (revente et investissement de l'argent dans un autre projet). 38% des personnes ayant répondu à la question ont déclaré que leur revenu avait augmenté depuis le démarrage du

projet et dans 46% des cas, le revenu serait resté stable.



En ce qui concerne leur situation personnelle, les bénéficiaires ayant complété le formulaire se déclarent satisfaits à 56%. 39% ne sont pas entièrement satisfaits et 5% n'étaient pas du tout satisfaits. Les principales raisons d'insatisfaction identifiées par les bénéficiaires étaient une situation financière précaire, une déception générale par rapport au retour, des problèmes familiaux ou de logement. Cependant, 66% des personnes ayant répondu à la question ont déclaré que leur situation s'était tout de même améliorée par rapport à avant leur départ. Au niveau des plans futurs, les bénéficiaires sont très focalisés sur leur avenir professionnel : agrandir leur projet, en ouvrir un autre, ou trouver un meilleur emploi. La possibilité de repartir à l'étranger dans un futur plus ou moins proche n'a été mentionnée que 22 fois (12% des cas).



Ce rapport inclut également une brève analyse des défis et opportunités de réintégration dans quatre

pays particulièrement importants dans le cadre du projet RAS par le nombre de retours en 2012/2013: le Sri Lanka, le Kosovo, la Gambie et la Tunisie.

Les recommandations formulées dans le rapport se basent sur les résultats statistiques mais aussi sur les analyses pays faites par les bureaux de l'OIM sur place, ainsi que sur des évaluations et documents récents portant sur le système d'aide au retour volontaire suisse :

1. Maintenir une certaine flexibilité pour permettre des solutions individualisées prenant en compte la situation globale d'un client ;
2. Maintenir et renforcer l'accompagnement en Suisse et dans le pays de retour ;
3. Augmenter le montant d'aide au retour pour certains projets professionnels ;
4. Favoriser le contact avec des institutions de microfinance dans les pays où cela est possible et recommandable ;
5. Encourager les initiatives de groupe (p.ex. échanges d'expérience entre migrants) ;
6. Rechercher des partenariats avec le secteur privé
7. Maintenir les visites de monitoring à 9 mois après le retour ;
8. Assurer le financement, tant au niveau des capacités en personnel que des ressources pour le développement de nouvelles mesures ou initiatives.

2. Programmes de pays

Visite de suivi et étude de faisabilité en Géorgie

Eve Amez-Droz, OIM Berne

Suite à l'arrêt du programme d'aide au retour vers la Géorgie, l'ODM a décidé d'y financer un nouveau projet d'aide structurelle pour faciliter la réhabilita-

tion sociale et professionnelle des migrants et des membres de leur communauté souffrant de problèmes de dépendance (principalement à la drogue) grâce à un système d'entreprise sociale. Un voyage sur place a été organisé afin d'évaluer dans quelles conditions un tel projet pourrait être mis en place et, par la même occasion, de visiter les partenaires et les bénéficiaires du programme Géorgie en vue du rapport final.

L'agenda était donc très chargé. Il s'agissait de rencontrer les collègues de l'OIM sur place, les ministères pouvant être impliqués, les organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises sociales intéressées, et d'évaluer leur potentiel, tant au niveau de leur engagement que de leur possibilité d'assurer la pérennité du projet. Pour cet exercice, l'OIM Berne a mandaté l'ONG Contact Netz comme expert externe. Contact Netz ayant déjà été impliqué dans le dernier projet d'aide structurelle en Géorgie (2008/2009) et ayant l'expérience de ce type d'activité en Suisse était le partenaire le plus qualifié pour cette mission. Les rencontres avec les potentiels partenaires ont été extrêmement intéressantes. Elles ont fait ressortir un grand intérêt général pour ce projet mais ont également permis de mettre en lumière les défis à relever : entre autres, la coopération entre les ministères et les ONG, les changements au niveau politique, le manque généralisé de connaissances face à la problématique de la drogue, etc. Un rapport présentant les résultats de cette étude de faisabilité a été soumis début décembre 2013 à l'ODM qui devra ensuite décider du financement.

En parallèle, l'OIM Berne avait également pour mission de visiter les bénéficiaires 2012/2013 du programme d'aide au retour et à la réintégration en Géorgie, ainsi que les principaux partenaires de mise en œuvre en vue du rapport final qui clôturera définitivement le programme après huit ans d'activité. Les visites ont confirmé que les projets en partenariat sont les plus réalistes étant donné le haut niveau d'investissement nécessaire pour démarrer un projet de zéro. Beaucoup de bénéficiaires investissent leur aide dans l'entreprise déjà existante d'un

membre de la famille ou d'un voisin en qui ils ont confiance. Cette solution permet de rapporter des revenus rapidement puisque l'activité est déjà en place, de consolider financièrement un projet professionnel et, par-là, d'assurer l'activité économique d'une personne additionnelle, et finalement de réintégrer certains migrants à une activité régulière. Beaucoup d'entre eux cherchent une place de travail en parallèle. Comme le taux de chômage est extrêmement élevé, très peu y parviennent, ce qui contribue à leur frustration après le retour. Cependant, toutes les personnes rencontrées ont montré une grande gratitude face à l'offre qui leur a été faite car elle leur a permis de rejoindre leur famille et de stabiliser quelque peu leur situation. La plupart des personnes rencontrées ont parlé très ouvertement de leur processus de migration. Pour beaucoup, la Suisse n'était pas le pays de destination finale mais certains s'y sont retrouvés bloqués, d'autres ont décidé de s'y rendre après une décision négative dans un autre pays d'Europe, et finalement certains ont simplement choisi cette destination car des membres de leur famille s'y trouvaient déjà. Les raisons mentionnées pour opter pour le retour volontaire étaient pratiquement toujours d'ordre personnel suite à une décision négative de leur procédure d'asile. La lassitude, l'éloignement de la famille, le manque de ressources semblent avoir souvent raison des requérants d'asile géorgiens déboutés.



© OIM Berne 2013 - Géorgie

3. Echos des CVR et des CEP

Aide au retour à partir du centre : projet pilote durant la phase de test

Simon Blunier, chef section Phase Dublin/retour
Alex Gisler, section Phase Dublin/retour

La phase de test de l'Office fédéral des migrations (ODM) a été lancée à Zurich le 6 janvier dernier. Sur place, l'ODM testera pendant une vingtaine de mois la nouvelle procédure accélérée, laquelle s'inscrit dans le cadre de la restructuration du domaine de l'asile. L'efficacité de cette procédure accélérée et des processus améliorés fera l'objet d'une évaluation externe. Pour le moment, l'hébergement et la procédure ont encore lieu dans des locaux séparés, mais, à l'avenir, tous les acteurs impliqués devraient être réunis sous le même toit, à savoir dans des centres fédéraux régionaux.

Aide au retour sur place

Dans le cadre de la phase de test, le conseil en vue du retour est dispensé sur place. Aucune distinction n'est faite entre les personnes faisant l'objet d'une procédure d'asile nationale et les cas Dublin. C'est le souhait du requérant d'asile de retourner dans son pays d'origine qui est déterminant.

Dès les premiers jours qui suivent l'arrivée des requérants, des séances d'information sont organisées sur place dans les langues de ces derniers, afin de les sensibiliser à l'option de l'aide au retour volontaire. Ensuite interviennent les représentants juridiques qui accompagnent gratuitement tous les requérants d'asile durant la phase de test : les requérants qui ont peu de chances d'obtenir le droit de rester en Suisse (demandes manifestement infondées, cas incontestables de procédure Dublin) sont systématiquement adressés au service de conseils en vue du retour, dont le bureau se trouve dans le centre. Sur place, ils sont informés concrètement du soutien proposé en cas de retour volontaire. Si les personnes concernées sont prêtes à retourner volon-

tairement dans leur pays d'origine, ces cas sont gérés individuellement.

Modèle dégressif en trois phases

Les requérants qui n'ont guère de chances de bénéficier d'un statut de protection en Suisse doivent être soutenus pour pouvoir retourner dans leur pays d'origine de façon autonome et le plus rapidement possible. Dans le cadre de la phase de test, ce soutien consiste en une aide au retour financière, définie selon un modèle dégressif en trois phases. L'aide à la réintégration matérielle (réalisation d'un projet) n'est prévue que pour les cas de rigueur. Les cas Dublin qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine peuvent également profiter de l'aide financière proposée.

Pour recevoir le montant maximum, soit 2'000 francs, les personnes ont jusqu'au moment de leur première audition pour décider de retourner dans leur pays d'origine ; leur trajet de retour doit, en outre, pouvoir être organisé sans délai et avant la fin de la phase préparatoire. C'est pourquoi, en règle générale, ces personnes doivent déjà être en possession d'un document de voyage en cours de validité. Quant aux personnes qui optent pour un retour volontaire après la première audition mais avant l'échéance du délai de recours, celles-ci reçoivent la somme de 1'000 francs. Enfin, celles qui se décident encore plus tard reçoivent 500 francs. Si le retour ne peut être exécuté dans les 140 jours (durée maximale du séjour) à cause d'un manque de coopération de la part des personnes concernées, celles-ci sont exclues du centre et perdent alors la possibilité de recevoir une aide au retour.

Les effets de l'aide au retour dégressive et de l'inclusion des cas Dublin feront l'objet d'une évaluation continue. Ces deux mesures pourront aussi être adaptées pendant la phase de test si nécessaire.

Au moment de la rédaction, un requérant marocain est déjà retourné dans son pays d'origine avec la somme maximale.

Projet hors du commun au Togo

Bahar Sezer Widmer, Service-conseils en vue du retour de BL

Monsieur Gbessia Zakari, ressortissant du Togo, est arrivé en Suisse au début de l'année 2006, alors qu'il était âgé de 38 ans, pour y demander l'asile. Peu de temps après le rejet de sa demande, il a répondu à l'invitation du service de conseils en vue du retour de Bâle-Campagne (BL) et opté pour un départ volontaire. Le 20 juin 2007, il retournait donc dans son pays d'origine avec une aide au retour.

En octobre 2013, nous avons reçu un courriel de Monsieur Gbessia, aussi surprenant que réjouissant. Dès son retour au Togo, il a créé, sur le campus universitaire de Lomé, une organisation non gouvernementale (ONG) nommée «Chez soi au Togo». La fondation de cette organisation est avant tout liée à la thématique de l'émigration africaine vers «l'Eldorado européen», mais aussi vers d'autres pays développés. Selon Monsieur Gbessia, la migration résulte de la pauvreté et de ses répercussions. Il était bien placé pour en parler, lui qui fut requérant d'asile en Belgique, au Luxembourg, en France et en Suisse.

En donnant naissance à cette ONG, Monsieur Gbessia voulait montrer qu'il est préférable de chercher le bonheur dans son propre pays. Selon lui, si l'on veut endiguer le phénomène de la migration en direction de l'Europe, il est important que les populations pauvres des pays en développement bénéficient de conditions de vie acceptables. Et ce principe ne s'applique pas uniquement aux Togolais ; il vaut pour tous. Monsieur Gbessia nous a exposé, dans un rapport illustré, la naissance et le développement de son ONG «Chez soi au Togo», dont voici certains objectifs :

- encourager l'esprit d'entreprise des agriculteurs dans les pays en développement ;
- développer les relations entre les différentes cultures ;
- créer des postes de travail stables ;
- améliorer les conditions de vie des populations pauvres et s'engager pour un environnement harmonieux et sain ;

- lutter contre le déclin démographique dû à la migration et contre le recours à la violence physique ;
- promouvoir le tourisme dans les pays en développement ;
- informer sur les inconvénients de la migration dans les pays développés.

Il ressort du rapport d'activité que l'ONG «Chez soi au Togo» a, entretemps, gagné en notoriété auprès de la population. Travaillant en collaboration avec le gouvernement de même qu'avec les institutions nationales et internationales elle a été nommée septième meilleure association d'intérêt du Togo par le Ministère du développement.



© CVR BL 2013 - Les membres de «Chez soi au Togo» devant le siège de l'ONG (Monsieur Gbessia : 5ème en partant de la gauche)

Le rapport nous donne un aperçu de certains projets réalisés. Depuis la fondation de l'ONG en juillet 2007, Monsieur Gbessia et les membres de l'organisation ont non seulement fixé, mais aussi concrétisé plusieurs objectifs. Des rassemblements ont ainsi été organisés à Afagnan Gbléta, au cours desquels les ressources disponibles et le potentiel d'évolution chez les jeunes établis dans cette localité ont été évalués et discutés. A Adakpame, l'ONG a distribué du matériel scolaire, comme des cahiers et des sacs d'école aux enfants nécessiteux, creusé des puits et contribué à l'amélioration de l'environnement en mettant en place un ramassage des déchets. Un agriculteur a reçu le titre de meilleur agriculteur de la préfecture de Bas Mono pour avoir suivi à la lettre

les règles du projet d'évolution de l'agriculture élaboré par «Chez soi au Togo».

Comme le montre également le rapport, les domaines dans lesquels l'ONG s'engage revêtent une grande importance. C'est pourquoi nous tenons à féliciter Monsieur Gbessia d'avoir réalisé ce projet des plus judicieux et lui souhaitons, à lui, ainsi qu'à «Chez soi au Togo», le meilleur pour l'avenir.

4. Divers

Chiffres 2013 relatifs à l'aide au retour *Roger Steiner, Section Bases du retour et aide au retour ODM*

Comparativement à l'année dernière, qui a enregistré 4'124 départs, 2013 a vu 3'478 personnes recevoir une aide au retour, soit un recul de 16 %. Le nombre de départs est, en fait, en corrélation avec le nombre de demandes d'asile. Ce dernier ayant chuté de 25 %, rien d'étonnant à ce que le premier ait diminué.

Tant le nombre des départs effectués à partir d'un centre d'enregistrement et de procédure (CEP) que celui des bénéficiaires de l'aide au retour individuelle ont baissé. Si 1'744 personnes ont quitté un CEP en bénéficiant de l'aide au retour en 2012, on en comptait 1'121 en 2013.

Au contraire, le nombre des départs organisés dans le cadre des programmes spécifiques à un pays a augmenté de 45 %. Cette hausse est principalement imputable au programme spécifique à la Tunisie, auquel les personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin et celles ayant quitté la Suisse depuis un CEP pouvaient également participer dans une première phase, qui s'est étendue jusqu'en avril 2013. Au total, 476 personnes sont ainsi parties, soit plus de la moitié des 867 départs effectués dans le cadre de ces programmes spécifiques. Les chiffres annuels détaillés sont disponibles sur Internet.

Conférence de clôture VREN à Bruxelles le 21.11.2013

*Roger Steiner, Section Bases du retour
et aide au retour ODM*

La dernière conférence du Voluntary Return European Network (VREN) a offert aux participants un tour d'horizon des défis qui se posent actuellement dans le domaine du retour volontaire. La Suisse a ainsi eu l'occasion de présenter les résultats du sondage qu'elle avait réalisé dans le domaine du conseil en vue du retour. Au total, pas moins de dix Etats ont pris position et deux conclusions primordiales en sont ressorties. D'une part, le conseil en vue du retour joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de l'aide au retour. En effet, non seulement il informe les intéressés des prestations offertes, mais en plus il influe de manière non négligeable sur le processus global de décision susceptible de mener au départ volontaire. D'autre part, le conseil en vue du retour peut varier fortement, car l'offre en la matière est proposée à grande échelle dans une majorité d'Etats. Ainsi, des séances de conseil collectives sont organisées en présence de groupes cibles importants; il ne fait aucun doute que la qualité et les modalités du conseil en pâtissent. Enfin, ces deux conclusions sur l'aide au retour ont également mis en évidence que la majorité des Etats étaient confrontés aux mêmes défis et qu'un échange d'informations contribuait non seulement à améliorer la concertation entre ces pays, mais aussi à poursuivre le développement des prestations en matière d'aide au retour.

Même si tous les Etats sont conscients de l'importance d'un tel échange, la décision a été prise de ne pas lancer de projet VREN II. La Commission européenne a effectivement proposé de poursuivre l'échange d'informations par le biais du European Migration Network (EMN). On ne sait pas encore dans quelle mesure la Suisse prendra part à l'avenir à ce réseau. Ce qui est sûr, c'est que l'aide au retour se verra encore accorder une importance capitale dans le contexte européen et que, vu la dynamique de ce domaine, la Suisse aura tout intérêt à participer à cet échange.

Nouvelle mise en page du dépliant consacré à l'aide au retour individuelle : un changement de perspective

Roger Steiner, Section Bases du retour et aide au retour ODM

Un sondage réalisé en 2012 auprès des services de conseils en vue du retour cantonaux avait souligné la nécessité d'une nouvelle mise en page du dépliant consacré à l'aide au retour individuelle. La Section Bases du retour et aide au retour avait donc institué un groupe de travail composé de membres de la Confédération et des cantons en charge de cette remise en page. Outre les cantons AG, BE, VD et ZH, l'OIM Berne et ladite section y ont activement pris part.

Ainsi, au printemps 2013, un premier projet ébauché par le bureau de graphisme eckraum voyait déjà le jour. Les différentes variantes furent ensuite exposées au groupe de travail au début de l'été et la présentation définitive adoptée : « L'aide au retour : un changement de perspective ». Désormais, le dépliant jaune devrait donc laisser la place à un dépliant illustré de photos de rapatriés.

Le choix de ces photos a cependant constitué pour le groupe de travail un véritable dilemme. Les photos devaient, d'une part, représenter toutes les régions de provenance, d'autre part, traduire certaines intentions (p. ex., représentation authentique du retour), sans oublier de prendre en compte aussi bien les hommes que les femmes.

Par ailleurs, la définition d'un slogan flambant neuf et de nouveaux pictogrammes ne manqua pas d'alimenter les débats. Ces discussions fructueuses ont permis qu'une version définitive du dépliant soit déjà disponible en automne. Elle fit l'unanimité.

Nous saisissons l'occasion de remercier ici tous les participants de leur précieuse collaboration, en espérant que ce « changement de perspective » déclenchera le même engouement auprès des collaborateurs chargés de dispenser les services de conseils en vue du retour.



Impressum

Éditeur : ODM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction : Eve Amez-Droz, OIM
Roger Steiner, ODM
Thomas Lory, ODM

Collaboration : Katharina Schnöring, OIM

Photos : © OIM

Layout : Sybille Mathys, ODM

Contact : ODM : 031 325 11 11
OIM : 031 350 82 11

E-Mail : info@bfm.admin.ch
iombern@iom.int

Internet : www.ch.iom.int
www.bfm.admin.ch